



Arles, 14 octobre 2015.

Déclaration des unions locales des syndicats CGT d'Arles et de Tarascon.

Mercredi 14 octobre 2015, les élus de l'ACCM ont, encore une fois, raté la possibilité de doter d'un service public de bonne qualité pour l'eau potable et l'assainissement, les habitants des communes d'Arles, Tarascon, St Martin de Crau, les Saintes Maries de la Mer, Boulbon et St Pierre de Mézoargues.

Les Unions Locales des syndicats CGT d'Arles et de Tarascon redisent que le choix d'un établissement public aurait permis de répondre aux besoins de la population et de garder les emplois dans de bonnes conditions.

Mais le Conseil Communautaire a décidé à bulletin secret (27 voix POUR et 26 voix CONTRE) que le groupe SAUR serait le délégataire jusqu'en février 2028 du service public pour la production et la distribution de l'eau potable, la collecte des eaux usées et leur traitement, le contrôle des installations individuelles d'assainissement, sans aucune consultation de la population.

Nous appelons les citoyens à être très attentifs à la qualité du service, l'entretien et la maintenance du patrimoine public que sont les réseaux et les installations, la rapidité des interventions, la proximité des services auprès des usagers, le respect de la sécurité et de la salubrité, et bien sûr la facturation.

Des négociations doivent être immédiatement ouvertes avec les délégués des personnels, la SAUR et ACCM sur les conditions de reprise des personnels, l'application des accords d'entreprise et de la convention collective, et la réorganisation du service telle que proposée par la SAUR. Tous les personnels affectés aux DSP existantes doivent être repris (78 ETP et non 55,5 comme proposé initialement par la SAUR) et aucun salarié ne doit perdre son emploi, ni pendant la phase transitoire (du 2 février 2016 au 1^{er} mars 2017), ni d'ici 2028.

Nous avons pris bonne note que le directeur de la Société des Eaux de Marseille s'est engagé à conserver à Arles l'emploi des salariés de la SEA qui ne seraient pas concernés par le transfert à la SAUR et que le Président Vulpian s'en est porté garant.

La lutte des salariés et la persévérance des UL CGT ont tout de même poussé 26 élus communautaires à remettre en cause la gestion de l'eau par un grand groupe privé.

La CGT rappelle sa proposition d'un grand service public national de l'eau et de l'assainissement.

L'eau n'est pas une marchandise, l'eau est un bien commun, l'eau est un bien public.